

.....
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 AOÛT 2023
.....

L'an deux mille vingt-trois, le 31 août à 20 h 30,

Le Conseil Municipal de la commune de Villeneuve,

Convoqué le 24 août 2023, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur MASBOU Jean-Pierre, Maire.

*Etaient présents : Mmes CAVILLE- CAYLA-GRES -GUITARD - ROUX -SAVIGNAC-TREBOSC
M. BENALET-BESSOU- BRAS- CANITROT-FILHOL-HERBIN/ALAUX-MASBOU-VALADE*

Absents excusés : Mmes MAILLEBIAU-MOLY. M. BRAS-HUGONENC

Procurations : Mme MAILLEBIAU à Mme SAVIGNAC

M.. HUGONENC à M. CANITROT

M. VAYRE à M. BENALET

Secrétaire de séance : Mme CAVILLE Marie-Hélène

ORDRE DU JOUR

1 – Médiathèque : attribution du lot n° 03 menuiseries extérieures

2 - Décisions prises par Monsieur le Maire suivant la délibération n° 2023/04/02 A du 13/04/2023 (budget) lui accordant des délégations

Approbation du compte-rendu de la réunion du 12 juillet 2023

1 - Budget communal : décision modification n° 01.2023

2 - Budget Lotissement Camp Del Bosc : décision modificative n° 01.2023

3 - Demandes de subvention par Le Guidon Decazeillois et l'APPEL Ecole Notre Dame

4 - Subvention pour la classe découverte : complément

5 - Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour 6 mois (Sophie école)

6 - Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour 1 an (Gilles atelier)

7 - Repas des cantines scolaires et de l'ALSH : choix de l'entreprise

8 - Tarif des repas de cantine et de l'ALSH à compter du 01 septembre 2023

9 - Autorisation d'occupation temporaire du domaine public constitutive de droits réels

10 - Adressage : modification de nom de voies

11- Demande d'aliénation d'un chemin rural à Septfonds

12 - PLUI : Bilan de la concertation – Arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

13 - Décisions prises par Monsieur le Maire suivant délibération n° 2020/04/03 du 30 juin 2020 et la délibération n° 2023/04/02 A du 13/04/2023 (budget) lui accordant des délégations

Compte rendu approuvé à la majorité (P 15 – A 3 – C 0)

Sur proposition de Madame La 1° Adjointe, le Conseil Municipal à l'unanimité des voix, décide que les délibérations seront votées au scrutin public

I – Prises des délibérations

1 – Médiathèque : attribution du lot 03 menuiseries extérieures bois

Monsieur le Maire expose :

Vu la délibération n° 2023/01/11 du 24 janvier 2023 attribuant aux entreprises les mieux disantes, les lots 01,02,04,06,07,08,09,10 et 12 et déclarant infructueux les lots 3,5 et 11

Vu la délibération n° 2023/02/01 du 27 février 2023 attribuant à une entreprise le lot 11, déclarant le lot 3 infructueux, et sursoyant à la décision concernant le lot 5

Vu la délibération n° 2023/04/03 du 13 avril 2023 attribuant à une entreprise le lot 05

La Commission d'appel d'offres, dans sa réunion du 31 août 2023, propose au Conseil Municipal, de retenir l'entreprise la mieux disante, à savoir :

N°	Lots	Entreprises	Offres HT	Estimation MOE HT
03	Menuiseries extérieures bois	SAS LAUSSEL ET FAU de Rodez	73 361.00 €	58 490.00 €
			73 361.00 €	58 490.00 €

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- d'attribuer le lot n° 03 à l'entreprise citée ci-dessus

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document se référant à ce dossier

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

BENAZET Jean-Pierre	Pour	HUGONENC Julien	Pour
BESSOU Claude	Pour	MAILLEBIAU Sophie	Pour
BRAS Philippe	Pour	MASBOU Jean-Pierre	Pour
CANITROT Bruno	Pour	MOLY Véronique	Absente
CAVILLE Marie-Hélène	Pour	ROUX Magali	Pour
CAYLA Françoise	Pour	SAVIGNAC Annabelle	Pour
FILHOL Jean-François	Pour	TREBOSC Anne	Pour
GRES Mireille	Pour	VALADE Didier	Pour
GUTTARD Béatrice	Pour	VAYRE Daniel	Pour
HERBIN-ALAUX Claude	Pour		

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, approuve les propositions de Monsieur le Maire.

2 - Décisions prises par Monsieur le Maire suivant délibération n° 2023/04/02 du 11ui accordant des délégations

Il a été décidé de faire un virement de crédits d'un montant de 1 500.00 € de l'opération 231/133 (Maison Partagée) à l'opération 2188/34 (Tour Soubirane) pour l'achat de vitrines d'exposition.

Il a été décidé de faire un virement de crédits d'un montant de 2 500.00 € de l'opération 231/133 (Maison Partagée) au compte 2182 pour l'acquisition d'une remorque supplémentaire

L'ordre du jour étant terminé la séance est levée à 19 h 00

Le Maire

Jean-Pierre MASBOU



Le secrétaire de séance

Marie Hélène CAVILLE